

## CHANGEMENT DE GENRE/SEXE

- ❖ Le changement de genre/sexe est possible uniquement pour les personnes ayant la nationalité belge.
- ❖ Afin de prendre connaissance des documents à produire dans le cadre d'une déclaration de changement de genre/sexe vous pouvez envoyer un mail à [ecbs@ganshoren.brussels](mailto:ecbs@ganshoren.brussels) ou prendre un rendez-vous via [www.irisbox.be](http://www.irisbox.be)
- ❖ La demande est gratuite.
- ❖ Vous avez également la possibilité de changer votre prénom gratuitement dans le cadre de cette demande.
- ❖ Vous trouverez plus amples informations sur le site suivant : [https://justice.belgium.be/fr/themes\\_et\\_dossiers/personnes\\_et\\_familles/transgenres](https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/personnes_et_familles/transgenres)